



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2023-06-04-2

- ORIGINE :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT :** Entre le château de la Poterie et
la tour carrée (château de la Couronnerie),
Commune de La Chapelle-sur-Erdre et de Carquefou
- FAIT A SIGNALER :** Régate intitulée «Trophée Capel'Solo N°1»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2023-06-04-2
- DATE :** Le dimanche 4 juin

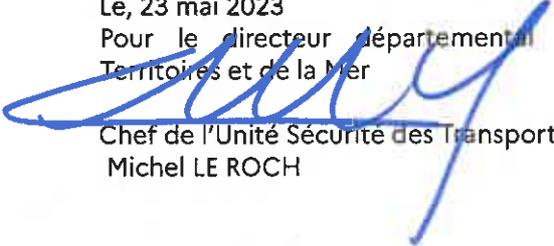
Les usagers de l'Erdre sont informés que le ANCRE organise le dimanche 4 juin de 9 h 00 à 18 h 00 une régata intitulée « Trophée Capel'Solo N°1 » sur l'Erdre entre le château de la Poterie et la tour carrée (château de la couronnerie), communes de La Chapelle-sur-Erdre et de Carquefou.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 23 mai 2023

Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer


Chef de l'Unité Sécurité des Transports
Michel LE ROCH